

VOUS VOUS INTERROGEZ SUR VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL?

**UN BILAN DE COMPÉTENCES
VOUS AIDERA À Y VOIR PLUS CLAIR.**

POUR QUI ? Votre situation professionnelle ne vous convient pas, vous sentez une baisse de votre motivation, vous souhaitez évoluer, prendre le temps de réfléchir à un nouveau projet qui vous ressemble et vérifier sa faisabilité.

SATISFACTION CLIENT
9,5/10 ★★★★★

Prestation éligible
aux financements
CPF, OPCO,
pôle emploi...

POURQUOI ?

- ★ Prendre confiance en vous en identifiant vos atouts et envisager positivement votre avenir professionnel.
- ★ Evaluer vos compétences professionnelles en vue d'une évolution de carrière, d'une réorientation, d'une mobilité interne, externe ou géographique
- ★ Définir un projet de reconversion professionnelle en lien avec votre personnalité, vos aspirations.

COMMENT ?

Lors d'une première prise de contact avec votre conseiller carrière certifié vous pourrez définir vos attentes, poser vos questions, échanger pour convenir d'un programme adapté à votre situation, amorcer une alliance de travail, confirmer si c'est le moment pour vous de vous engager dans cet accompagnement. Ce 1er entretien dure 30 à 45 mn, il est gratuit et sans engagement (RDV en visio). Après avoir posé le cadre contractuel et déontologique de notre collaboration, votre accompagnement se déroulera en 3 phases sur une durée de 3 à 6 mois :

PHASE 1 ANALYSE DE LA DEMANDE 1 entretien d'1h30

Lors d'un premier entretien, nous analyserons la nature de vos besoins, définirons ensemble les objectifs de votre accompagnement. Vous confirmerez votre engagement dans cette démarche. Je vous informerai des méthodes et techniques mises en oeuvre.

PHASE 2 INVESTIGATION 5 entretiens d'1h30

L'utilisation de tests professionnels, de questionnaires, de différentes techniques d'entretiens vous permettront d'identifier vos compétences transférables, d'explorer vos ressources personnelles, vos sources de motivation, vos besoins. Cette phase ouvrira le champs des possibles et vous permettra de définir votre projet.

PHASE 3 PLAN D'ACTIONS ET SYNTHÈSE 2 entretiens d'1h30

Vous serez conseillé afin d'optimiser l'utilisation de vos atouts dans le projet identifié. Nous élaborerons un plan d'actions réalisables.

Une synthèse écrite validée et co-signée de votre accompagnement vous sera remise lors d'un dernier entretien.



AVEC QUI ?

Je suis Vanessa Villa, conseillère certifiée en gestion de carrière, Je vous accompagnerai dans votre réflexion avec respect et bienveillance et vous aiderai à cheminer vers plus d'épanouissement au travail.

Je possède une solide expertise dans le domaine de l'éducation, de la psychologie, de l'accompagnement à la création dans le milieu artistique et culturel.

Mon intérêt pour l'accompagnement, l'envie de faire prendre conscience à chaque individu de ses atouts, d'aider à visualiser l'étendue des possibles m'ont toujours animée tant personnellement que professionnellement.

Après de nombreuses années d'enseignement, la création de la société ArtUp dédiée à l'accompagnement d'artistes, j'ai eu l'envie d'intervenir auprès d'un public plus large et me suis formée dans l'accompagnement aux transitions professionnelles. L'obtention d'une certification reconnue (RS n°5869) me permet aujourd'hui d'exercer comme conseillère en gestion de carrière avec dynamisme et positivité.

Ma posture

Ecoute active
Confidentialité
Adaptabilité
Neutralité
Ethique professionnelle
Respect du consentement

Guidance

Bienveillance

Respect

Ouverture d'esprit

Mes valeurs

Authenticité

Altruisme

Justice



vanessa@artupconseils.com

TARIFS :

Bilan de compétences Forfait de 24 heures

- 12h en entretien individuel en présentiel à Nice ou en visio d'une durée d'1h30 échelonnées sur une période comprise entre 3 et 6 mois selon les disponibilités.

- 12h environ de travail personnel à réaliser entre les séances lecture de documents, recherches, exercices, utilisation de tests professionnels, questionnaires).

- Une synthèse confidentielle et personnalisée remise à l'issue du bilan.

- Un rendez-vous de suivi d'environ 1h à 6 mois sur votre initiative.

1800 € en visio

2100 € en présentiel

(Non assujetti à la TVA pour les actions de formation)

*Si financement personnel,
paiement possible en 3 fois sans frais*

Le bilan de compétences pourra commencer après un délai de 11 jours ouvrés à minima suivant la signature du contrat. En fonction des modalités de financement, cette durée peut être allongée jusqu'à 3 mois.